



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E108869

VALABLE JUSQU'AU 26/10/2024

ÉDITÉ LE 15/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2005  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 22/06/2023  
7 500

Raison sociale : COURTET DENIS

8 RUE DU 11 NOVEMBRE  
43250 SAINTE-FLORINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LE PUY EN VELAY 2005B00260

Téléphone : 04 73 54 17 46  
Portable :

Fax :

Siret : 484 111 174 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 83 04281

Site Internet :

E-mail : denis.courtet@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA ARTIBAT - 78057001

Responsabilité légale :

COURTET DENIS PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA ARTIBAT - 78057001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/06/2022
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	21/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	27/05/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	21/11/2023
o Poêle ou insert bois	21/11/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND  
9 ALLEE EVARISTE GALOIS  
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.